

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT**Ville de Lucé (28)**

5 Rue Jules Ferry

28110 Lucé

**AVIS DE MARCHÉ
FOURNITURES****Organisme acheteur**

Commune de Lucé (28), Emmanuel LECOMTE, 5 Rue Jules Ferry, 28110 Lucé, FRANCE. E-mail : marches.publics@ville-luce.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.ville-luce.fr>

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Fourniture de sel de déneigement et de déverglaçant pour la ville de Lucé

Lieu d'exécution

Ville de Lucé

Lieu de livraison

Divers sites de la ville de Lucé 28110 LUCE

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Les prestations du présent marché sont divisées en 2 lots distincts, qui constitueront chacun un marché séparé, à savoir :

Lot n°1 : Sel de déneigement en vrac et divers conditionnements

Lot n°2 : Déverglaçant conditionné en sacs de 25kg

L'accord-cadre est conclu pour une durée de quatre ans fermes, soit du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2024.

Les caractéristiques techniques des fournitures sont décrites à l'article 4.1 du C.C.P.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Les besoins de la Ville de Lucé sont ceux d'une commune urbaine de plus de 16 000 habitants disposant d'environ 54 kilomètres de rues.

Des quantités estimatives sont indiquées à l'article 1.4 du Règlement de consultation.

Des variantes seront prises en considération : Non**Division en lots : Oui****Il convient de soumettre des offres pour**

un ou plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution

A compter du : 01 novembre 2020. Jusqu'au : 31 octobre 2024.

Date limite de réception des candidatures

Vendredi 13 mars 2020 - 16:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

Aucune retenue de garantie n'est exigée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Les paiements s'effectueront sur présentation de factures en un exemplaire au nom de la Ville de Lucé dans un délai maximum de trente (30) jours.

Les fournitures sont financées sur le budget de fonctionnement de la commune.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

2011001

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Les candidats répondront obligatoirement de manière électronique en se connectant au profil acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr>, à l'annonce correspondante.
L'article 7 du Règlement de consultation détaille les conditions d'envoi des plis.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Ville de Lucé 5 rue Jules Ferry , à l'attention de Service commande publique , 28210 LUCE, FRANCE. Tél. +33 237256839. E-mail : marches.publics@ville-luce.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Ville de Lucé 5 rue Jules Ferry , à l'attention de Service Voirie - Environnement , 28210 LUCE, FRANCE. Tél. +33 237256877.

Informations sur les lots

LOT N° 1 :

Description succincte

Sel de déneigement

LOT N° 2 :

Description succincte

Déverglaçant

Date d'envoi du présent avis

14 février 2020